

## Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

\*\*\*\*\*

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 22 JANVIER 2013

L'an deux mil treize, le 22 janvier, à 18 heures 30, les membres du conseil communautaire élus par les conseils municipaux des communes membres, se sont réunis à la salle des Bains-Douches à Lignières sur la convocation qui leur a été adressée par le président, M. PELLETIER.

**Titulaires présents** : Mme BARBIER, CAGLIONI, MM. BEAUJEAN, BEDOILLAT, BROCHARD, CHEMAIN, COLSON, CORDIER, DE PAULE, DELMAS, DUSSAPIN, FAUCHER, GUILLOT, HORZINSKI, JULLIEN, MARIÉ, MATHÉ, PELLETIER, PERCHET, RENAUDAT.

**Suppléants présents** : M. SOUFFRIN (représentant Mme JOCHYMS), Mme BERNARDIN (représentant Mme PINCZON du Sel).

**Absents excusés** : MM. ANGLADE, JOUANIN

**Pouvoir** : Madame PERRIN à M. PELLETIER, M. ADAM à M. JULLIEN, M. BAROT à M. COLSON.

M. FAUCHER est secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Après adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2012, le conseil passe à l'ordre du jour, auquel 5 délibérations sont ajoutées sur accord des conseillers.

#### **Après en avoir délibéré, le conseil communautaire,**

- **DECIDE** à la majorité et 1 voix contre, de reporter l'élection du vice-président, du bureau et des commissions, en raison de l'absence d'un candidat à la vice-présidence ;
- **ACCEPTE** à l'unanimité, la modification du règlement intérieur des séances (notamment ajout des 3 nouvelles communes et augmentation du nombre de membres de bureau) ;
- **ACCEPTE** à l'unanimité, la modification du règlement d'assainissement collectif en régie (notamment ajout des communes de St Baudel et Uzay le Venon) ;
- **VOTE** les tarifs de la surtaxe assainissement pour le budget en Délégation de Service Public pour l'année 2013 pour la commune de Levet ;
- **ACCEPTE**, à 24 voix pour et 1 abstention, l'acquisition d'un véhicule Citroën Jumper pour la somme de 4 000 € ;
- **ACCEPTE**, à l'unanimité, l'augmentation des tarifs des nuitées du gîte de groupe de Châteauneuf-sur-Cher à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- **DECIDE**, à 23 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, la création d'un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (35/35<sup>ème</sup>) au 1<sup>er</sup> mars 2013 ;
- **INSTAURE**, à 23 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention le régime indemnitaire pour la catégorie B – filière technique ;
- **ACCEPTE**, à l'unanimité, des admissions en non-valeur au budget « ordures ménagères » pour 493.51€ et au budget général pour la somme de 169 € ;
- **DECIDE** à 24 voix pour et 1 abstention, d'ajouter des précisions concernant le transfert de la compétence « Gestion du restaurant multiservices de Chavannes et du logement attendant » à la commune de Chavannes notamment sur le transfert de l'actif et du passif ainsi que sur la conservation des impayés des loyers du multiservices et du logement dus jusqu'au 31/12/2012 ;
- **AUTORISE** à l'unanimité le président à signer le plan de financement réajusté par rapport à la délibération n° 12-76 du 14.12.2012 et **DEMANDE** une subvention pour le poste de coordinateur enfance jeunesse pour 2013-2014 auprès du Pays Berry Saint-Amandois ;
- **DECIDE**, à l'unanimité, le maintien à titre individuel au personnel de la catégorie C (cadres d'emplois concernés) le versement des montants attribués au titre de l'Indemnité d'Exercice des Missions des Préfectures (IEMP) ;

- **EMET**, à l'unanimité, un avis favorable au remboursement de l'acompte d'un montant de 517 € à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Cher (UDSP 18) concernant une annulation de réservation du gîte d'étape et de séjour de Châteauneuf sur Cher ;

**Les points suivants ont été évoqués et discutés :**

- Des affiches vont être imprimées et distribuées sur le territoire intercommunal afin de faire connaître aux familles l'existence et les manifestations du service Enfance Jeunesse Intercommunautaire ;
- Présentation des Bains Douches par Jean-Claude MARCHET, directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50.